

**LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES  
DE SAINTE THÉRÈSE  
A PROPOS DE L'AMOUR DU PROCHAIN**

Il est plutôt rare qu'une thèse de doctorat ait une deuxième édition. C'est pourtant le cas du livre du P. Descouvemont sur *Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et son prochain*<sup>1</sup>. Le fait mérite d'autant plus d'être signalé que cette réédition a été soigneusement revue. Une simple comparaison des tables des matières peut déjà le montrer. Au lieu de commencer par le côté négatif, les dangers de nos relations avec les autres, l'A. se met dès le début dans une perspective positive, celle des avantages providentiels que ces relations peuvent nous procurer. Mais ne pensons pas qu'il s'agisse seulement d'une transposition matérielle des parties; en effet, le prochain n'est pas d'abord un obstacle à l'amour de Dieu, il est une personne à aimer et à servir, et, de plus, un instrument de la Miséricorde divine, un reflet de la bonté de Dieu (p. 15), un signe de sa volonté à notre égard (p. 17). Cela ne veut pas dire qu'on ne doive pas regarder aussi l'envers de la médaille, mais l'aspect positif aidera à mieux surmonter les obstacles qui s'opposent à l'épanouissement de l'amour de Dieu<sup>2</sup>.

Nous voudrions profiter de cette réédition pour examiner un peu plus à fond un problème particulier, dont *un* côté au moins nous semble avoir échappé à l'attention des auteurs qui ont abordé le sujet. Il s'agit du progrès que, selon son propre aveu, sainte Thérèse a accompli pendant les premiers mois de la dernière année de sa vie. P. Descouvemont en parle à la fin de son livre, p. 222-247. Trois questions seront posées et résolues: « Nous montrerons d'abord les découvertes précises que fit Thérèse au sujet de la charité fraternelle. Nous verrons ensuite si cette nouvelle intelligence du précepte lui fit abandonner la conception qu'elle avait antérieurement

---

<sup>1</sup> Paris, P. Lethielleux, 1970.

<sup>2</sup> Le lecteur se sentira un peu agacé par le continuel renvoi aux notes, disposées à la fin des chapitres. N'insistons pas; réjouissons-nous plutôt du progrès réalisé.

A propos de la première édition le P. C. DE MEESTER fait remarquer que sainte Thérèse a trouvé sa « petite » doctrine *avant* l'année 1897 (*Dynamique de la Confiance*, Paris, Cerf, 1969, p. 73, note 1); l'erreur contraire est répétée dans la présente édition, p. 259.

du second commandement. En conclusion, nous soulignerons les points à propos desquels on peut parler de progrès dans la façon thérésienne d'aimer son prochain » (p. 222).

Les découvertes de Thérèse portent d'abord sur l'importance du second commandement, selon les paroles de Jésus lui-même, ensuite sur la manière dont il faut aimer le prochain : comme Jésus nous a aimés; elles se portent encore sur la manifestation extérieure, la charité ne pouvant pas rester enfermée au fond du cœur. Enfin, Thérèse a découvert que pour accomplir parfaitement le commandement nouveau, elle doit laisser en elle la place à Jésus lui-même. Ces nouvelles lumières n'ont toutefois causé aucune révolution dans la pensée de Thérèse; elles l'ont aidée à aimer le prochain dans ce qu'il a de plus profond et de plus personnel : il s'agit d'un progrès. En quoi celui-ci a-t-il consisté? Notre A. est d'accord avec ceux qui répondent que ce progrès se situe d'abord au niveau intellectuel: Thérèse comprend que c'est Jésus lui-même qui, par elle, doit aimer le prochain. Il ajoute pourtant qu'il y a eu aussi progrès dans la pratique de la charité: Thérèse est prise, de manière croissante, par le souci des âmes; elle domine plus facilement ses mouvements d'humeur, et ses affections sont enfin parvenues à une telle pureté qu'elle peut les manifester sans aucun danger de se rechercher elle-même<sup>3</sup>.

Notre propos n'est pas de discuter ces conclusions: elles sont clairement confirmées par les textes. Ce qu'on a beaucoup moins remarqué, c'est que Thérèse avoue d'être encore très imparfaite dans la pratique de la charité, si bien comprise maintenant. Personne ne mettra en doute qu'elle ait fait des progrès, mais là n'est pas la question. On doit examiner *tous* les aspects de « la grâce de comprendre ce que c'est que la charité »<sup>4</sup>. Or, il est une chose qu'on ne peut laisser passer inaperçue: les lumières, par contraste, donnent de mieux saisir une ombre, celle à savoir de l'impuissance *actuelle* de Thérèse à observer *parfaitement* la charité selon toutes ses exigences. Il ne suffit pas de nous abandonner à Jésus, comme au principe agissant en nous, pour que nous accomplissions, par le fait même, le commandement nouveau. Cet abandon doit être suivi d'un effort personnel et là Thérèse constate l'échec. Relisons quelques textes du Ms C : « Ma Mère, en lisant ce que je viens d'écrire,

---

<sup>3</sup> Aux études que l'A. indique p. 248, note 3, on pourrait ajouter les pages 174-180 de G. GENNARI, *Santa Teresa di Lisieux. Un eco del Cuore di Dio*, in *Ephem. Carm.* 19 [1968] 88-192.

<sup>4</sup> Ms C, p. 263. Pour la facilité de la consultation nous renvoyons à l'édition imprimée de 1957. Sauf avis contraire les citations sont prises du Ms C.

vous pourriez croire que la pratique de la charité ne m'est pas difficile. C'est vrai, depuis quelques mois je n'ai plus à combattre pour pratiquer cette belle vertu ». Voilà qui paraît clair; continuons pourtant: « Je ne veux pas dire par là *qu'il ne m'arrive jamais de faire des fautes*, ah ! je suis *trop imparfaite* pour cela »<sup>5</sup>. Aveu important : à la fin de sa vie, Thérèse reconnaît qu'elle est imparfaite et qu'elle n'est pas encore arrivée à *pratiquer* à la perfection le commandement de Jésus. La constatation l'invite, il est vrai, à se tourner vers Lui, pour qu'Il vienne à son aide; prenons garde toutefois qu'elle répète son aveu: « Mais, je n'ai pas beaucoup de mal à me relever *lorsque je suis tombée*, parce qu'en un certain combat j'ai remporté la victoire; aussi la milice céleste vient-elle à mon secours, ne pouvant souffrir de me voir vaincue après avoir été victorieuse dans la glorieuse guerre que je vais essayer de décrire »<sup>6</sup>. Suit le récit, bien connu, de sa manière d'agir envers la soeur antipathique. Cette attitude, héroïquement continuelle, a-t-elle préservé pour toujours notre sainte de toute chute? La première partie du texte qu'on vient de lire, dit expressément le contraire. Les paroles « ne pouvant souffrir de me voir vaincue », ne veulent donc pas dire que Thérèse ne soit plus jamais tombée; on doit comprendre, nous semble-t-il, qu'elle n'est pas *restée* par terre. Certes, elle n'en est plus à ses premières armes, comme au temps du noviciat, quand, pour pouvoir s'approcher de la Mère Prieure, elle ne voulait pas céder les clés à une autre soeur<sup>7</sup>; mais tout en admettant qu'elle était alors très imparfaite, elle ne conclut pas qu'elle ne l'est plus du tout à l'heure actuelle: « Plus tard, sans doute, le temps où je suis me paraîtra encore rempli d'imperfections, mais maintenant je ne m'étonne plus de rien, je ne me fais pas de peine en voyant que je suis la *faiblesse* même, au contraire, c'est en elle que je me glorifie et *je m'attends* chaque jour à découvrir en moi de nouvelles imperfections »<sup>8</sup>. Ce qu'elle écrivait, il y a deux ans: « maintenant je me résigne à me voir toujours imparfaite et j'y trouve ma joie »<sup>9</sup>, elle le répète ici avec encore plus de conviction, si possible. On pourrait penser que, *pour le moment*, en juin 1897, elle ne voit plus d'imperfections, qu'elle s'attend seulement à en découvrir de nouvelles. Avec une

<sup>5</sup> p. 267; c'est nous qui soulignons.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> p. 269-270.

<sup>8</sup> p. 270-271; le mot « faiblesse » est souligné par Thérèse, les autres par nous.

<sup>9</sup> Ms A, p. 186. A noter les paroles qui précèdent immédiatement et qui expliquent beaucoup: « plus on avance dans ce chemin, plus on se croit éloigné du terme ». C'est le cas pour Thérèse: elle ne peut jamais être satisfaite d'elle-même.

grande finesse psychologique, elle décrit les difficultés qu'on peut rencontrer dans la vie quotidienne du couvent et les tentations qui en dérivent<sup>10</sup>. Croit-elle avoir réussi à les dépasser sans jamais trébucher? « Il n'y a que la charité qui puisse dilater mon coeur, o Jésus, depuis que cette douce flamme le consume, je cours avec joie dans la voie de *votre commandement NOUVEAU* »<sup>11</sup>. Pas de nuages donc? Ce serait trop beau! « Autrefois il me semblait que je ne tenais à rien, mais depuis que j'ai compris les paroles de Jésus, *je vois que dans les occasions je suis bien imparfaite* »<sup>12</sup>. Se sentirait-elle seulement imparfaite parce que, par exemple, elle sent monter l'impatience, sans toutefois la laisser transparaître extérieurement? Il en aura été ainsi dans la plupart des cas: elle « tâche d'avoir l'air content et de *l'être* »<sup>13</sup>. Son effort est-il toujours couronné de succès? Voici un nouvel aveu: « Ma Mère chérie, je suis bien loin de *pratiquer* ce que je comprends et cependant le seul désir que j'en ai me donne la paix »<sup>14</sup>. Non seulement Thérèse se sent faible et menacée dans ses difficultés, non seulement elle est convaincue que c'est Jésus qui, en elle, doit aimer le prochain, mais elle fait, de plus, la constatation qu'elle n'accomplit pas encore parfaitement et malgré tout le précepte du Seigneur.

Continuons à écouter les confidences de Thérèse, sans cesse dérangée dans les « bosquets du Carmel » par des soeurs compatisantes qui désirent la distraire « un peu »<sup>15</sup>; les discours des visiteuses l'empêchent inévitablement d'écrire sans digressions: « Jésus [lui] a fait cette grâce de lui faire pénétrer les mystérieuses profondeurs de la charité »<sup>16</sup>, et en même temps, — nous pouvons l'ajouter maintenant, — ses exigences. Celles-ci seront expliquées une nouvelle fois. Les tentations, elle ne pourrait pas les décrire si exactement, si elle ne les avait senties dans son propre coeur. A-t-elle pu toujours les vaincre complètement? Des digressions, par ailleurs très précieuses, à propos du pinceau, nous font attendre la réponse. Ce n'est qu'en passant qu'elle écrit qu'un amour désinté-

---

<sup>10</sup> p. 271-278.

<sup>11</sup> p. 272; les trois paroles sont écrites en lettres légèrement plus grandes, « nouveau » est, en plus, souligné.

<sup>12</sup> p. 273; c'est nous qui soulignons.

<sup>13</sup> p. 275; mot souligné par Thérèse; admirons sa finesse psychologique, et jusqu'à quelle profondeur s'étend son effort.

<sup>14</sup> p. 274.

<sup>15</sup> p. 275-276; remarquons, en passant, l'innocente astuce de Thérèse, qui dit copier des textes pour la Prieure, et cela pour se réserver enfin quelques moments libres, sans devoir contrarier ses soeurs charitables.

<sup>16</sup> p. 277.

ressé et affermi en Jésus peut s'épancher librement<sup>17</sup>. Ayons patience: plus loin elle retournera à son thème préféré. Les soins de la prieure pour la grande malade qu'est Thérèse, vont la remettre sur le bon chemin: aux soeurs qui sont irrémédiablement affectées de certains défauts désagréables elle doit montrer la délicatesse que la Mère aurait pour elle, si elle devait rester malade le reste de sa vie<sup>18</sup>. Et voici une nouvelle digression pour raconter ses actes de charité et ses « petits combats »<sup>19</sup>. Mais nous recevons à l'improviste un nouvel aveu, Lisons bien: « Mère bien-aimée, vous voyez que je suis une *très petite âme* qui ne peut offrir au bon Dieu que de *très petites choses*, encore m'arrive-t-il souvent de laisser échapper de ces petits sacrifices qui donnent tant de paix à l'âme; cela ne me décourage pas, je supporte d'avoir un peu moins de paix et je tâche d'être plus vigilante une autre fois »<sup>20</sup>. Nous voudrions mettre en majuscules les dernières phrases que Thérèse ne souligne pas du tout. Elles répondent exactement, en effet, à la question que nous nous sommes posée et elles permettent de tenter une certaine synthèse, au moins provisoire.

La grâce que Thérèse a reçue pendant la première moitié de l'année 1897 est complexe. L'étude de P. Descouvemont nous l'a déjà montré. Portant sur le commandement de la charité fraternelle, elle en fait tellement bien comprendre les exigences concrètes que Thérèse comprend — avec la Sainte nous aimons répéter le même mot — que seul l'amour de Jésus lui-même peut la faire observer parfaitement. Elle doit donc s'ouvrir sans réserve à l'invasion de cet amour. Mais celui-ci ne la dispense pas de l'effort, au contraire: elle se sent engagée à fond pour *manifester* l'amour de Jésus en elle avec une délicatesse inépuisable. Or, c'est ici que malgré sa générosité elle doit constater d'être imparfaite. Elle laisse échapper « souvent » de « petits sacrifices » à accomplir. Que va-t-elle faire? Se décourager? Non! Mais s'abandonner encore davantage à l'amour de Jésus, supporter « d'avoir un peu moins de paix » et faire un nouvel effort pour « être plus vigilante une autre fois ». C'est le noyau de sa « petite doctrine », telle qu'elle l'a exposée en septembre de l'année précédente à sa marraine. Alors, elle décrivait directement ses relations avec Jésus; là aussi, elle s'accusait de petites infidélités; le petit oiseau ne fixe pas toujours son Astre unique;

---

<sup>17</sup> p. 284.

<sup>18</sup> p. 294-296.

<sup>19</sup> p. 300.

<sup>20</sup> p. 301; paroles soulignées par Thérèse.

non seulement il se laisse distraire, mais il s'endort. Elle en souffre, mais elle ne se désolé pas et à son réveil elle reprend son office d'amour<sup>21</sup>. Nous observons exactement les mêmes réactions devant ses faiblesses dans l'amour du prochain. L'a-t-on suffisamment remarqué? La grâce de 1897 constitue donc un élargissement de la « petite doctrine » de 1896. Et celle-ci continue, à son tour, la ligne tracée dans l'offrande comme victime à l'amour miséricordieux du bon Dieu.

Est-il possible de trouver dans les lettres ou billets de Thérèse quelques traces de la grâce qu'elle décrit en juin 1897?<sup>22</sup> L'examen est assez facile puisqu'il peut se limiter aux lettres qui précèdent, en cette année, le jour où le Ms C fut probablement consigné à Mère Marie de Gonzague, à fixer au début de juillet<sup>23</sup>; ce sont en tout 38 lettres ou billets. Bien entendu, les idées fondamentales de Thérèse y sont répétées, celles surtout qui sont à la base de sa « petite doctrine ». Elle se dit faible, sans pour autant perdre espoir<sup>24</sup>. A la suite de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque elle s'appelle une « pauvre pécheresse », non « par humilité » comme celle-là, mais « en toute vérité », et elle espère que « les richesses infinies du Coeur de Jésus suppléeront à tout ce qui lui manque »<sup>25</sup>. Elle est « une pauvre fleur sans éclat, une âme « toute petite et très imparfaite », qui ne sera jamais « prête », mais que le Seigneur peut « transformer » en un instant, comme elle l'attend de fait de la miséricorde infinie « après toutes les grâces dont il l'a comblée »<sup>26</sup>. Tout en étant imparfaite car « nulle vie humaine n'est exempte de faute », elle ne perd donc pas l'espoir d'arriver à la perfection; elle se réjouit même d'être

<sup>21</sup> Ms B, p. 234-235.

<sup>22</sup> Aux lettres et billets de 1897, publiés dans l'édition de 1948, il faut ajouter le billet, dont on présumait qu'il était de 1896 et qu'on a, pour cette raison, placé à la fin de cette année; par après, on a réussi à en fixer la date: le 2 juin 1897 (cfr. G. GENNARI, *Metodo storico ed agiografia. A proposito di Teresa di Lisieux*, in *Divinitas* 12 [1968] 10, note 5; A. COMBES, *Introduction à la spiritualité de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, Paris, Vrin. 2ème éd. 1948; Addenda et corrigenda.

<sup>23</sup> Selon une note de l'édition imprimée des manuscrits (p. 312), Thérèse a écrit la dernière page et demie à l'infirmerie, où elle est définitivement descendue le 8 juillet. Dans *Derniers Entretiens*, Paris, Désclée De Brouwer — éd. du Cerf, 1971, p. 159, 449, on se montre plus réservé en laissant la question ouverte. On ignore le jour où elle a consigné son cahier à Mère Marie de Gonzague, si elle l'a jamais consigné personnellement. Vu qu'elle réussissait à peine à écrire au crayon, on peut avec toute probabilité considérer le Ms C comme matériellement terminé le 9 juillet, bien que Thérèse ait eu encore beaucoup à nous donner: le fait qu'elle avait commencé une nouvelle page en dit long.

<sup>24</sup> 21 février, à l'abbé Bellière, p. 369 dans l'édition de 1938.

<sup>25</sup> 25 avr., au même destinataire, p. 385.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 386.

petite, car ainsi la perfection lui semble plus facile: « il suffit de reconnaître son néant et de s'abandonner comme un enfant dans les bras du bon Dieu »<sup>27</sup>. Nous avons voulu faire remarquer ces pensées, qui nous sont peut-être familières, pour mieux comprendre l'état d'âme de Thérèse quand elle constate ses « fautes ».

Voici maintenant une précieuse lettre à Mère Agnès, précieuse parce qu'elle nous permet de saisir sur le vif en quoi consistent concrètement les imperfections de Thérèse dans la pratique de la charité. Nous ne pouvions trouver de meilleur exemple pour illustrer ce que nous donne le Ms C. Nous sommes le 28 mai 1897. Depuis plus d'un an Thérèse se sait mortellement atteinte. Ce jour-là elle a un accès de fièvre très fort<sup>28</sup>, et voilà qu'une soeur vient lui demander de l'aider sur le champ dans un travail de peinture difficile. Thérèse a eu pour un instant une expression de contrariété. C'est naturel, *trop* naturel à ses yeux. Et le même soir elle fait son aveu à Mère Agnès, qui, elle aussi, a remarqué la première réaction de la malade: « Votre petite fille a encore versé de douces larmes tout à l'heure, des larmes de repentir, mais encore plus de reconnaissance et d'amour. Ah- ce soir je vous ai montré ma *vertu*, mes TRÉSORS de *patience*! Et moi qui prêche si bien aux autres!!! Je suis contente que vous ayez vu mon imperfection. Ah, que cela fait de bien d'avoir été méchante! »<sup>29</sup>. Méditons un peu cette confession émouvante. Les paroles sont explicites: Thérèse a vu s'échapper sa patience habituelle pour un moment seulement, mais cela lui a suffi pour y voir une imperfection, dont elle se repent jusqu'aux larmes. Que ce soient encore plus des larmes de reconnaissance et d'amour, en voyant que Mère Agnès ne la gronde pas et qu'elle lui représente de cette façon la miséricorde du bon Dieu, — que ces larmes soient encore plus abondantes parce que la soeur, qui l'avait agacée, lui demande ensuite pardon en l'embrassant, tout cela ne doit pas faire oublier que ce sont *aussi* des larmes de repentir: Thérèse s'est sentie réellement « méchante »: c'est le mot qu'elle emploie. Quand donc elle écrit plus loin qu'elle est « bien plus heureuse d'avoir été imparfaite que si, soutenue par la grâce [elle avait] été un modèle de douceur », ce n'est pas la faute en soi qui la rend telle, ce qui lui « fait tant de bien [c'est] que Jésus est toujours aussi doux, aussi tendre » avec elle. Cette dernière pensée, elle la répétera trois semaines plus tard

---

<sup>27</sup> 9 mai, au P. Roulland, p. 393.

<sup>28</sup> Voir l'introduction de l'éditeur, Mgr A. COMBES; *Derniers Entretiens*, p. 150-151.

<sup>29</sup> P. 397-398. Les paroles « vertu », « de patience » sont imprimées en italiques, « trésor » en majuscules.

dans une lettre à l'abbé Bellière: le souvenir de ses fautes l'humilie, mais il lui rappelle encore plus l'amour et la miséricorde. Le repentir que ressent l'abbé n'est pas à blâmer, mais, pour Thérèse, l'expérience de sa faiblesse la fait se confier toujours davantage à la miséricorde de Jésus<sup>30</sup>. Qu'on comprenne donc bien ce qu'elle a écrit à sa soeur Céline, Soeur Geneviève: qu'il « suffit de s'humilier, de supporter avec douceur ses imperfections: voilà la vraie sainteté »<sup>31</sup>. On pourrait en conclure que la seule constatation sincère des fautes constitue la sainteté<sup>32</sup>, mais elle ne la constitue pas du tout si elle n'est pas accompagnée du regret, de la confiance en Dieu et... d'un nouvel effort.

Le lecteur qui a voulu nous suivre jusqu'ici se sera aperçu, par le rapprochement des textes eux-mêmes, que notre question initiale a pris plus d'envergure: à partir des imperfections contre la charité fraternelle on est conduit à s'interroger sur le caractère des imperfections tout court. Nous l'avons vu, se comparant à la bienheureuse Marguerite-Marie, qui s'appelait une grande pécheresse, Thérèse affirmait que cela était dit par *humilité*, tandis qu'elle prenait cette expression à son propre compte et, cette fois-ci, *en vérité*. C'est Thérèse elle-même qui souligne les deux termes en les opposant. On se demande si nous devons prendre cette confession à la lettre. Une chose nous semble toutefois certaine: Thérèse protesterait énergiquement si nous refusions de la reconnaître imparfaite. Cela, elle l'a trop souvent répété pour que nous puissions douter de la sincérité de son témoignage. A son avis, Marguerite-Marie, alors déjà béatifiée, est à ranger parmi les aigles<sup>33</sup>; elle ne peut donc pas être, en vérité, une pécheresse: cela est à exclure absolument, tandis qu'un petit oiseau, une petite âme, comme Thérèse, peut se mettre en humilité *et* en vérité tout ensemble, parmi les âmes imparfaites<sup>34</sup>.

Notre Sainte n'admet pas une fausse humilité, qui nierait les

<sup>30</sup> 21 juin, p. 412-413.

<sup>31</sup> 7 juin, p. 406.

<sup>32</sup> C'était là une des erreurs fondamentales de Maxence van der Meersch qu'on rencontre aussi en des temps plus récentes, malgré toutes les critiques justifiées, qui lui ont été opposées. Cfr. G. GENNARI, *Metodo storico...*, p. 20.

<sup>33</sup> Ms B, p. 235: Thérèse « invoque les Anges et les Saints qui s'élèvent comme des Aigles vers le Foyer dévorant, objet de son envie et les Aigles prenant en pitié leur petit frère », etc.; cfr. p. 236: « Les Saints ont fait aussi des folies, ils ont fait de grandes choses puisqu'ils étaiet des *aigles* ».

<sup>34</sup> Lettre déjà citée, à l'abbé Bellière, p. 385; cfr. la lettre du 7 juin à Céline, p. 405.



grâces divines reçues<sup>35</sup>; elle aime la vérité<sup>36</sup>. Peut-être sainte Marguerite-Marie, maintenant canonisée, a-t-elle protesté du haut du ciel contre le jugement trop favorable de Thérèse à son égard. Elle aurait pu revendiquer le droit de se mettre, elle aussi, dans les rangs des pécheurs, en faisant appel aux paroles mêmes de l'humble carmélite et en lui rappelant qu'à elle aussi, Dieu non seulement a remis beaucoup, mais « tout » et « d'avance »<sup>37</sup>. Mais ne nous mêlons pas des oppositions possibles de deux saintes, qui auront depuis longtemps fait la paix dans la vérité. Tenons-nous en aux affirmations qui concernent Thérèse seule: la théologie peut-elle admettre que notre Sainte soit dans la *vérité* lorsqu'elle se déclare une pécheresse, qui commet des fautes *réelles*?

Selon la doctrine du Concile de Trente, c'est seulement par un privilège spécial de Dieu qu'on peut éviter pendant toute sa vie tous les péchés, mêmes véniels<sup>38</sup>. Cette déclaration ne nous sert toutefois pas à grand' chose, puisque notre examen ne s'étend pas à toute la vie de Thérèse. Eviter durant un certain laps de temps tout péché, même véniel, même celui qu'on appelle semi-délibéré, serait sans doute le signe d'une éminente sainteté, mais ne supposerait pas encore nécessairement le privilège dont parle le Concile. Cela ne sortirait donc pas de la « petite voie ».

Retournons une nouvelle fois aux textes. Si Thérèse se reconnaît sans peine une pécheresse, si elle appelle les pécheurs ses frères et si elle demande « en son nom, au nom de ses frères: Ayez pitié de nous, Seigneur, car nous sommes de pauvres pécheurs! ... Oh, Seigneur, renvoyez-nous justifiés »<sup>39</sup>; si, enfin, elle cite, en se l'appliquant à elle-même, la parole biblique disant que la Charité couvre la multitude des péchés<sup>40</sup>, nous ne connaissons, nous du moins, pas un seul texte où elle parle de péché *véniel* à propos de ses fautes. Dans la table des citations des Manuscrits autobiographiques, seule l'expression « péché mortel » est mentionnée. Or, d'évidence, pour le moins quand elle écrit la dernière partie de son autobiographie, Thérèse est assurée que, grâce à la « prévenante miséricorde » du

<sup>35</sup> Ms A, p. 8; cfr. la lettre à Bellière, p. 386; « Ne croyez pas que ce soit l'humilité qui m'empêche de reconnaître les dons du bon Dieu, je sais qu'*Il a fait en moi de grandes choses* et je le chante chaque jour avec bonheur ».

<sup>36</sup> Ms B, p. 233.

<sup>37</sup> Ms A, p. 92-93. La même Sainte aurait peut-être pu citer une phrase écrite le 10 août 1897 à l'abbé Bellière: [les Bienheureux] « ont commis les mêmes fautes » que nous (p. 435).

<sup>38</sup> Denz-Sch. 1573.

<sup>39</sup> p. 251.

bon Dieu, elle n'a jamais commis un seul péché mortel<sup>41</sup>. Si donc elle consent à rester à la table des pécheurs, c'est-à-dire, de ceux qui refusent de croire, c'est en demeurant bien consciente que, quant à elle, elle aime le Seigneur, et c'est à la condition de ne jamais l'offenser<sup>42</sup>. Elle n'est donc pécheresse que dans un sens analogique. Certes, elle se sait depuis longtemps *capable* de commettre tous les péchés, de devenir « un petit démon »<sup>43</sup>, et c'est là déjà une raison pour se sentir unie aux pécheurs. Reste le fait toutefois qu'elle se distingue nettement d'eux.

Bien que traditionnelle, l'expression « péché véniel » est absente, nous l'avons dit, du vocabulaire de Thérèse, mais, par contre, les termes de « fautes » et d'« imperfections » sortent souvent de sa plume. Dans son billet de profession elle a demandé à Jésus la grâce de ne pas faire « la plus légère faute volontaire »<sup>44</sup>. Elle est comblée de joie lorsque, l'année d'après, elle apprend du Père A. Prou ce que jamais elle n'avait entendu dire, à savoir « que les fautes pouvaient *ne pas faire de peine au bon Dieu* »<sup>45</sup>. D'après ce qui suit il s'agit d'indélicatesses *involontaires*. La demande du jour de sa profession aurait-elle été exaucée? Quand elle avouera en 1897 qu'il lui arrive encore de faire des « fautes » contre la charité fraternelle<sup>46</sup>, elle veut parler précisément, croyons-nous, de ces premiers mouvements incontrôlés, qui échappent à son attention, pourtant tellement en éveil.

Une demande surgit immédiatement qui n'est d'ailleurs qu'une précision de la précédente: comment Thérèse peut-elle encore appeler cela une faute, et, surtout, pourquoi la regrette-t-elle à tel point qu'elle en verse des larmes? Son humble aveu, son regret, son « repentir » — c'est le mot qu'elle emploie dans sa lettre à Mère Agnès — sont-ils encore dans la vérité? N'exagère-t-elle pas jusqu'à fausser son jugement? La question pourrait être posée, non seule-

<sup>40</sup> p. 271.

<sup>41</sup> p. 313. L'on sait combien Thérèse a souffert à la pensée d'avoir mortellement offensé le bon Dieu. Le P. Pichon n'a pas réussi du premier coup à la rassurer pour toujours, quoique Thérèse semble dire le contraire (MS A, p. 175); même en 1893, presque cinq années après lui avoir adressé les paroles que notre Sainte a citées, il doit retourner à la charge pour dissiper son inquiétude (cfr. S. PIAT, *Sainte Thérèse de Lisieux à la découverte de la voie d'enfance*, Paris, Ed. Franciscaines, 1964, p. 129; *Vie thérésienne* 8 [1968] 123, 125. La paix complète sur ce point est donc venue assez tard.

<sup>42</sup> p. 251.

<sup>43</sup> Ms. A, p. 175.

<sup>44</sup> Appendices, p. 317.

<sup>45</sup> Ms A, p. 201.

<sup>46</sup> p. 267.

ment pour sainte Thérèse, mais pour tant d'autres saints.

Souvenons-nous d'une doctrine, chère aux théologiens scolastiques, mais qui semble complètement oubliée de nos jours, celle du « péché de sensualité ». Ils entendaient par là des mouvements passionnels *désordonnés*, qui précèdent toute prise de position de la part de la volonté. Ce sont de fait des actes incontrôlés et donc pas coupables en soi; pourtant ces théologiens les appellent encore des péchés, parce que ceux-ci poussent, telles de mauvaises herbes, d'un sol pas encore complètement purifié des conséquences du péché originel<sup>47</sup>. De nos jours on ne voudra pas appeler cela un péché. C'est que nous avons perdu le sens de l'analogie et que nous préférons réserver ce terme aux *actes personnels et coupables en soi*, tandis que les grands scolastiques, saint Thomas notamment, voyaient une ligne continue entre le péché originel, le péché de sensualité, le péché volontaire véniel et le péché volontaire mortel. On se trouve chaque fois, bien qu'en un sens analogique, devant un désordre moral<sup>48</sup>. Ne nous installons pas trop vite dans une médiocrité facile en cherchant une réponse tranquillisante, — doux narcotique, — à la question: ce mouvement est-il volontaire? Les anciens théologiens et les saints nous invitent avec insistance à nous engager à fond pour éviter ces désordres. Ce ne sera que dans la mesure où nous y aurons mis toute notre générosité, qu'ils ne feront plus de peine au bon Dieu, si malgré tout notre effort, ils se répètent encore. La peur du scrupule ne doit pas être un prétexte pour le relâchement!

Thérèse n'appelle pas ces mouvements des péchés<sup>49</sup>. Le mot lui fait peur. Elle a trop souffert de sermons sur le péché mortel, à

<sup>47</sup> Cfr. TH. DEMAN, *Péché de sensualité*, dans *Dict. théol. cath.* t. XII, A, col. 179-183; pour la doctrine de saint Thomas en particulier, voir les remarques du P. R. BERNARD sur la *Somme théologique* (I-II, 74, 3-4) dans l'édition française de la Revue des Jeunes, Desclée, 1930, p. 323-327. La phrase finale du P. Th. DEMAN mérite d'être citée: « Si la doctrine du péché de sensualité devait être à jamais méconnue, il faudrait déplorer avec cette perte un appauvrissement dans l'analyse de l'acte humain, un recul de l'humanisme ».

<sup>48</sup> La référence explicite au péché originel, dont « la culpabilité passe, l'activité demeure » (I-II, 74, 3), devrait nous faire réfléchir sur le désordre qui reste en nous et qui se manifeste dès les premiers mouvements déréglés des sens. Quoique fort discutables sur d'autres points, certaines théories modernes autour du péché originel retournent ici, peut-être sans le savoir, aux intuitions de saint Thomas.

<sup>49</sup> Le mot « péché » a-t-il été vraiment prononcé par Thérèse le 3 juillet? On le trouve dans le Carnet jaune des *Derniers Entretiens*, p. 235. Ce serait en tout cas une exception à la règle générale. On sait aussi, et maintenant encore mieux qu'auparavant, que l'utilisation du Carnet jaune reste liée à un problème délicat (cfr. *ibid.* p. 109-110). Il faut en tenir compte surtout lorsqu'il

commencer par celui « très effrayant », de l'abbé Domin, pendant sa retraite préparatoire du renouvellement en mai 1885<sup>50</sup>, puis de ceux des prédicateurs de retraite, qui parlaient de la facilité avec laquelle les religieuses peuvent commettre le péché mortel<sup>51</sup>. Il nous semble que le terme de péché fait revivre en elle trop de souvenirs décourageants, pour qu'elle puisse parler du péché véniel<sup>52</sup>. N'em-

---

s'agit d'un mot considéré en particulier. Quoiqu'il en soit, le texte transmis par Mère Agnès vaut d'être cité intégralement; on y retrouvera l'attitude de Thérèse, telle que nous la connaissons déjà par ailleurs: « Quand j'ai commis une faute qui me rend triste, je sais bien que cette tristesse est la conséquence de mon infidélité. Mais croyez-vous que j'en reste là?! Oh! non, pas si sotté! Je m'empresse de dire au bon Dieu: Mon Dieu, je sais que ce sentiment de tristesse, je l'ai mérité, mais laissez-moi vous l'offrir tout de même, comme une épreuve que vous m'envoyez par amour. Je regrette mon péché, mais je suis contente d'avoir cette souffrance à vous offrir ». Il est intéressant de noter que la dernière phrase est rendue selon une version un peu différente dans l'édition des *Novissima Verba*: le mot « péché » y est absent: « Je regrette ce que j'ai fait » etc. *Derniers Entretiens. Annexes*, p. 93. Qu'on compare le texte du 3 juillet avec cet autre du 11 juillet: « On pourrait croire que c'est parce que je n'ai pas péché que j'ai une confiance si grande dans le bon Dieu », et on verra clairement que pour Thérèse le péché c'est le péché mortel. Voir aussi ce qu'écrivit M. Agnès le 25 juillet, p. 279.

<sup>50</sup> Cfr. A. COMBES, *Introduction à la spiritualité de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus*, 2ème éd., Paris, Vrin, 1948, p. 64.

<sup>51</sup> Cfr. *Vie thérésienne* 8 [1968] 123. Le confesseur ordinaire, l'abbé Youf, n'était certes pas l'homme indiqué pour mettre Thérèse dans la paix; voir ses remontrances à la Sainte et à Sr Thérèse de Saint-Agustin, p. 123 et 128.

<sup>52</sup> Nous ne voulons pas dire que Thérèse aurait ignoré la distinction entre le péché mortel et le péché véniel. Le témoignage que Mgr A. Combes a pu recueillir nous le montre clairement; mais on y voit en même temps quelle impression l'exposé a fait sur Thérèse. Citons les paroles de notre auteur:

« Pour s'imaginer ce que Thérèse a pu souffrir, il suffit sans doute de l'évoquer, ainsi qu'a bien voulu le faire pour moi l'une des anciennes compagnes, aujourd'hui religieuse hospitalière à Rouen, à la sortie de cette classe d'instruction religieuse où l'on a traité du péché véniel. De grosses larmes coulent le long de ses joues. Sa physionomie exprime la douleur. On dirait, assure ce témoin oculaire, une petite *Mater dolorosa*.

« Madamè, dit une élève, Thérèse pleure!

— Elle pleure parce qu'elle comprend la peine que le péché véniel fait au bon Dieu, que serait-ce du péché mortel; Et vous, mes enfants, qui commettez si facilement le péché!... ».

La Révérende Mère qui me rapporte cette scène, gravée dans sa mémoire, ajoute: « Cette scène m'ouvrit l'intelligence des choses surnaturelles et me fit comprendre la différence entre ces deux sortes de péchés ».

*Introduction...*, p. 351-352. Une fois surmontée sa sensibilité excessive, Thérèse conservera pendant toute sa vie l'horreur du péché, du péché mortel avant tout, mais aussi du péché véniel: tout cela est *péché* et tout cela fait de la *peine* au bon Dieu! Par contre, il y a des *fautes*, qui peuvent ne pas Lui faire de la *peine*.

On remarque encore l'aversion de Thérèse pour le mot péché dans ces paroles que nous a conservées Céline: se référant à un texte de Saint Jean de la Croix, elle remplace le mot « péché » par celui de « faute »: « Eh bien, si j'étais favorisée de grâces extraordinaires, vous ne pourriez pourtant pas les désirer, parce que ce serait une faute vénielle ». *Conseils et Souvenirs*, Carmel de Lisieux, 3me éd. (1961), p. 160.

pêche qu'elle parle de « fautes », que son billet de profession suppose la distinction, traditionnelle elle aussi, entre les fautes volontaires et les fautes involontaires. L'assurance que lui donnait le Père Prou ne faisait que confirmer ce qu'elle avait pressenti, écrivant une année auparavant à Soeur Agnès: « Il me semble que Jésus peut faire la grâce de ne plus l'offenser ou bien de ne faire que des fautes qui ne l'OFFENSENT pas, mais ne font que d'humilier et de rendre l'amour plus fort »<sup>53</sup>.

Ces fautes, elle les regrette sincèrement: elle voudrait tant les éviter car, malgré tout, elles sont des manques de délicatesse qui lui échappent et elle se sent en devoir de faire un nouvel effort pour les éviter. Son amour intense voudrait être tellement délicat! Mais, d'autre part, elle est convaincue qu'elle n'a pas fait de peine, sinon au prochain, du moins à Jésus. C'est pourquoi, si elle a un peu moins de paix, elle ne la perd pas tout à fait. Survient une réaction sublime qui la rend plus heureuse: elle y trouve une nouvelle occasion de voir combien Jésus est doux et de se confier une nouvelle fois à son amour miséricordieux. Thérèse dit qu'elle est méchante; concédons-lui qu'elle est dans le vrai, mais hâtons-nous d'ajouter qu'elle l'est par analogie, donc d'une façon très relative. Et puisse Dieu nous concéder un jour la grâce de nous élever à une pareille « méchanceté », qui comporte tant de délicatesse dans la charité... et tant de confiance pure.

Peut-être sommes-nous en mesure de comprendre un peu mieux cette confiance de Thérèse à sa chère marraine: « Oh, si toutes les âmes faibles et imparfaites sentaient ce que sent la plus petite de toutes les âmes, l'âme de votre petite Thérèse, pas une seule ne désespérerait d'arriver au sommet de la montagne de l'amour »<sup>54</sup>. Nous pénétrons un peu plus la signification des mots, soulignés, de la prière qui conclut le Ms B, joyau de la « petite doctrine »: « Oui, je le sens, et je te conjure de le faire, je te supplie d'abaisser ton regard divin sur un grand nombre de *petites* âmes... Je te supplie de choisir une légion de *petites* victimes dignes de ton AMOUR »<sup>55</sup>.

AMATUS DE SUTTER O.C.D.

---

<sup>53</sup> Début sept. 1890, à Mère Agnès, p. 162. Le 19 juin 1897 elle se déclare heureuse: « *Je n'offense pas du tout le bon Dieu pendant ma maladie* » (*Derniers Entretiens*, p. 230).

<sup>54</sup> Ms B, p. 219.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 237; « petites » est souligné une fois, « Amour » deux fois par Thérèse.